



Politiques visant les contraintes d'usage, version 1 – 21 novembre 2005

Applicable à tous les clients de Vioneb Solutions Technologiques inc.

Les politiques suivantes s'appliquent à tous les clients des services de Vioneb Solutions Technologiques inc. En vous abonnant aux services de Vioneb Solutions Technologiques, incluant l'abonnement via une tierce partie, un représentant ou un partenaire de commercialisation, VOUS ACCEPTEZ LES POLITIQUES DÉCRITES DANS CE DOCUMENT ET ACCEPTEZ DE VOUS Y CONFORMER. Le client s'engage à utiliser les services de Vioneb Solutions Technologiques à des fins légales et conformément aux lois applicables. Il s'engage aussi à utiliser les services sans nuire aux autres clients.

Les activités spécifiques suivantes sont formellement interdites :

(Sans que l'énumération suivante soit exhaustive)

- Menacer l'intégrité physique ou matérielle d'individus ou de biens, selon le cas, ou s'adonner à quelque autre type de harcèlement.
- Contrevenir aux lois canadiennes en matière de contrôle des exportations de logiciels ou d'informations de nature technique.
- Faire des représentations fausses ou frauduleuses relativement aux produits ou services mentionnés dans le cadre de l'utilisation du compte du client.
- Transmettre, diffuser ou héberger du matériel en contravention aux lois ou règlements applicables en la matière.
- Transmettre, diffuser ou héberger du matériel protégé en vertu d'un droit d'auteur, d'une marque de commerce, d'un secret commercial ou d'un autre droit de propriété intellectuelle, sans autorisation, ou du matériel obscène, diffamatoire, portant atteinte à la vie privée ou qui constitue une menace illégale, ou qui est par ailleurs illégale.
- Faciliter, favoriser ou inciter la réalisation de l'une ou l'autre des activités précitées, que ce soit en utilisant le réseau ou les services de VST comme tel ou par l'entremise du réseau ou du service d'un tiers.
- Faire de l'interférence à l'utilisation par un tiers du réseau ou des services de VST, ou à la capacité à se connecter à Internet ou à fournir des services aux utilisateurs de l'Internet.

Courrier électronique

VST adopte une attitude de tolérance zéro en ce qui concerne le SPAM. Les clients ayant des activités associées à l'envoi de messages électroniques non sollicités ne sont pas les bienvenus.

Il est formellement interdit d'envoyer des messages électroniques non sollicités, y compris et sans limiter la portée de ce qui précède, de la publicité commerciale et des annonces informationnelles de même que tout message envoyé à une liste d'adresses dites opt-in dont les adresses n'ont pas été récupérées par le client lui-même.

Le client ne doit pas utiliser le serveur de courrier électronique d'un autre site afin de retransmettre du courrier électronique, sans avoir obtenu au préalable l'autorisation expresse de ce dernier site.

Il est en outre formellement interdit de transmettre du courrier électronique non sollicité provenant d'un autre réseau quel qu'il soit qui diffuse de la publicité, fait de la promotion ou est dirigé de quelque manière que ce soit en direction d'un emplacement hébergé à l'intérieur du réseau de VST.

Réseaux IRC

Il est interdit d'héberger un serveur IRC branché à un autre serveur IRC ou à un réseau IRC. Les serveurs qui seront identifiés comme opérant un serveur IRC branché sur un réseau IRC seront immédiatement retirés du réseau.

Contenu destiné à un public d'âge adulte

VST MyServerNow et VST InstantColo

Le contenu légal est permis en hébergement dédié et en colocation. Le Client s'engage à publier le contenu destiné aux adultes selon les lois applicables. Vioneb Solutions Technologiques inc. se réserve le droit de retirer tout contenu jugé offensant ou illégal.

VST Hébergement

En hébergement mutualisé, il est formellement interdit de publier du matériel destiné à un public d'âge adulte. La restriction s'applique, sans y être limitée, à la publication d'images et de vidéos.

Sécurité du système et du réseau

Il est interdit au client d'utiliser les services de VST de manière à compromettre la sécurité ou à nuire à l'intégrité des ressources des systèmes ou des comptes hébergés dans les lieux desservis ou dans le site d'un tiers quel qu'il soit.

Les activités spécifiques suivantes sont formellement interdites :
(Sans que l'énumération suivante soit exhaustive)

- L'utilisation ou la diffusion d'outils conçus de manière à compromettre la sécurité.
- L'utilisation ou l'accès non autorisé à des données, des systèmes ou des réseaux, y compris toute tentative de scruter, soumettre à un balayage ou vérifier par ailleurs la vulnérabilité d'un système ou d'un réseau, ou de violer les dispositifs de sécurité ou les mesures d'authentification sans avoir obtenu au préalable l'autorisation expresse du propriétaire du système ou du réseau à cet effet.
- La surveillance non autorisée des données ou du trafic d'un réseau ou d'un système quel qu'il soit, sans avoir obtenu au préalable l'autorisation expresse du propriétaire du système ou du réseau à cet effet.
- Toute tentative délibérée de surcharger un système ou de transmettre une attaque cybernétique.
- La contrefaçon d'une en-tête de paquets commutés par TCP-IP ou de quelque partie des informations contenues dans telle en-tête de l'affichage d'un courrier électronique ou d'un forum ou groupe de nouvelles.
- La transmission, intentionnelle ou par négligence, de fichier renfermant un virus informatique ou des données corrompues.

Utilisation des ressources

VST Hébergement

En hébergement mutualisé, il est formellement interdit, sans L'ACCORD PRÉALABLE de Visioneb Solutions Technologiques inc., de permettre l'accès aux ressources de votre (vos) compte(s) sur un (des) serveur (s) de Visioneb Solutions Technologiques inc. à des utilisateurs d'autres serveurs externes. Sans y être limitée, cette interdiction s'applique à l'utilisation de votre compte afin de fournir des services publics de compteurs, de statistiques ou d'autres services dynamiques destinés à être utilisés par un grand nombre de sites externes (scripts). En tout temps, les comptes d'hébergement mutualisé doivent utiliser une part acceptable des ressources systèmes alloués à l'ensemble des clients partageant la même architecture. chaque compte usager ne doit pas utiliser plus de 2% des ressources du système. Les scripts ne doivent en aucun cas interagir avec le matériel du serveur ou sa configuration.

Contraventions

VST décidera au cas par cas et à sa seule discrétion de l'opportunité et de la nature des mesures qui seront prises afin de contrer toute contravention aux activités interdites précitées. En outre, toute contravention de la présente politique pourrait également exposer le client à des poursuites de nature pénale et engager sa responsabilité civile. VST peut notamment bloquer, au niveau des routeurs, l'accès du matériel du client en cause. Si, de l'avis de VST et à sa seule discrétion, il y a eu contravention à la présente politique, VST est en outre fondée de bloquer l'accès au matériel du client, temporairement ou en permanence, et de suspendre ou mettre fin à la fourniture des services au client en vertu de la présente convention. VST est également fondée de faire appel à la police et de collaborer avec celle-ci dans le cadre de l'enquête visant toute partie soupçonnée de contrevenir à la loi.

Réserve de droits

VST se réserve le droit de modifier en tout temps la présente politique visant les contraintes d'usage, sans préavis.

En s'abonnant aux services de VST, Le Client accepte et affirme avoir pris connaissance des contraintes d'usage. Sur demande, Visioneb Solutions Technologiques inc. peut exiger de recevoir une copie de ce document signé par Le Client.

Je m'engage à respecter les politiques d'utilisation du service :

Nom du Client : _____
Titre : _____
Nom de l'entreprise : _____
Signature : _____
Date : ____ / ____ / _____

VisioneB Solutions Technologiques inc.

Autorisé par : _____
Titre : _____
Signature : _____
Date : ____ / ____ / _____